

*Pétrole et gaz du Canada—Loi*

manière dont les provinces le perçoivent à travers leurs espoirs et aussi, très souvent, à travers leurs caprices. Pour garantir aux autres provinces, celles du centre, de l'Atlantique et aux territoires, des conditions justes, équitables et raisonnables, nous devons, à mon avis, définir une politique elle aussi juste et équitable pour les habitants des provinces productrices comme pour ceux du centre industriel du pays et, plus généralement, pour les consommateurs de toutes les provinces, y compris les Maritimes et les territoires.

En raison de l'escalade sans précédent, en un laps de temps aussi court du prix du pétrole dans le monde, monsieur l'Orateur, le gouvernement fédéral s'efforce une fois de plus de recourir à ce que j'appellerai un «grand remède» pour guérir de «grands maux». La situation en effet est exceptionnelle et nous tâchons d'administrer un remède spécial.

Il n'y aurait jamais eu de Canada si nos ancêtres n'avaient pas été disposés à partager. Je le répète, nous voulons établir des prix intérieurs, cette fois-ci pour nos ressources énergétiques. Ces prix différeront des prix mondiaux, non pas seulement dans l'intérêt d'Ottawa mais de celui de tous les Canadiens. Il ne s'agit pas d'une façon nouvelle de procéder, cela s'est déjà fait. En raison de circonstances exceptionnelles, le gouvernement fédéral a établi des structures de prix inférieurs ou supérieurs aux prix mondiaux pour protéger les Canadiens, non pas seulement ceux de l'Ouest ou de l'Est, mais bien tous les Canadiens.

Je me souviens qu'en 1969, les prix internationaux du cuivre ont monté en flèche. Nous avons toutefois empêché une hausse du prix canadien afin de satisfaire en premier lieu et de façon convenable à nos propres besoins. A mon avis, il s'agissait là d'une politique sensée qui visait à protéger les Canadiens. Il y a eu pléthore de problèmes de ce genre en 1969. Lorsque le prix international du blé est tombé, nous avons légiféré afin de fixer un prix minimum pour le boisseau de blé destiné à la consommation intérieure, dans le but de protéger le fournisseur canadien. Il s'agissait alors surtout de blé produit dans l'Ouest. Cela semblait alors être une politique raisonnable.

Je note ici qu'en 1969, c'est surtout le cuivre de l'Ontario qui était en cause. Une fois de plus, une région du Canada se sacrifiait pour une autre.

Le problème énergétique soulève de nombreuses questions en ce qui concerne les droits et privilèges des Canadiens, les responsabilités de tous les paliers de gouvernement et la sagesse des programmes fédéraux en matière d'énergie. J'ajoute que ce nationalisme, tel que je le comprends, est ce qui nous fait dire, à un moment ou l'autre de notre développement, que nous sommes disposés à partager ce que nous avons avec nos concitoyens. Où est le conflit? Est-ce parce que nous voulons nous battre? Est-ce parce que nous voulons tout garder pour nous ou tout prendre aux autres? Pas du tout. Par nos paroles et nos actes, nous cherchons à construire une nation.

Nous avons vécu des conflits pendant 113 ans. Nous sortons à peine de l'une des périodes les plus angoissantes de l'histoire du Canada, le référendum québécois. Un grand nombre de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre ont participé à la campagne et ont été témoins de cas déchirants où des familles étaient divisées. Nous avons surmonté cette épreuve ensemble. Nous, les députés qui sommes ici et les Québécois qui ont été plongés de force dans ce conflit, nous en sommes sortis. En

définitive, j'estime que nous sommes sortis un peu plus forts de cette épreuve.

J'espère que ce phénomène croissant, cette façon morbide que nous avons d'agiter la menace du séparatisme chaque fois que nous ne sommes pas d'accord avec le gouvernement finira par disparaître. A coup sûr, on ne peut s'attendre à ce qu'on soit toujours d'accord sur tous les problèmes. Cela n'est pas possible. Nous vivons en démocratie et les hommes et les femmes de caractère auront des opinions et des idées différentes sur les différentes questions qui se poseront à toutes étapes de notre développement. Pourquoi donc avons-nous maintenant du mal à nous entendre? Pourquoi chercher maintenant à se séparer, à prendre le large? Où ces gens iront-ils? Où veulent-ils aller? Veulent-ils fonder leur propre petit royaume? Pensent-ils qu'ils pourront vivre mieux seuls qu'en communauté, au sein de la grande famille des Canadiens?

Lorsque nous combattions dans la Seconde Guerre mondiale, je n'ai jamais entendu qui que ce soit dire qu'il se battait exclusivement pour l'Ontario ou pour l'Alberta. Lorsque nos soldats allaient au front, ils portaient l'uniforme du Canada et lorsqu'ils faisaient leur sacrifice c'était au nom du pays tout entier, et non pas seulement d'une petite partie. C'est maintenant à nous qu'il appartient de faire face courageusement et lucidement aux problèmes qui se posent. Mais mon Dieu! A quoi bon dire «Nous voulons nous séparer parce que nous ne sommes pas d'accord avec vous»? Cette réaction est absurde. Ce n'est pas raisonnable. Nous avons fait suffisamment de chemin ensemble pour pouvoir nous entendre.

[Français]

Monsieur le président, si nous ne pouvons pas nous comprendre ni partager ce que nous possédons maintenant, quelle chance aurions-nous au cours des prochaines années? Que pourrions-nous dire à nos enfants et à nos petits-enfants: que nous n'avons pas pu parler ensemble? Que nous n'avons pas pu être d'accord? Que nous avons voulu plus posséder de choses qu'un pays? Voyons, monsieur le président, il faut se demander en tout temps quelle est la chose la plus importante. Est-ce qu'il est plus important aujourd'hui d'avoir en main quelques dollars ou quelque chose de plus dans le sens d'avoir d'autres autos, d'autres téléviseurs, ou est-il plus important d'avoir un pays que nous pourrions appeler le nôtre, un pays pour nous, un pays pour nos enfants? Et je dis, monsieur le président, que c'est le temps de se parler, de dire: Écoutez, assez de «chiâlage», assez crier, c'est le temps de s'écouter et c'est le temps aussi, comme mon collègue l'a dit, de prendre des mesures positives pour notre pays.

● (1620)

[Traduction]

Chaque province doit régir l'exploitation de ses propres richesses naturelles. Personne n'a jamais prétendu le contraire. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique l'indique très clairement. Par ailleurs, le pétrole et le gaz sont des produits essentiels. Le mode de vie des Canadiens est intimement lié à ces produits; chaque consommateur et chaque activité en dépendent. A cause de cette dépendance, le gouvernement fédéral estime que tous les Canadiens font maintenant face à des problèmes exceptionnels qui exigent des mesures spéciales.

Les mesures spéciales envisagées par le gouvernement fédéral consistent à demander aux habitants des provinces productrices d'énergie de faire profiter les autres Canadiens des